



LE DEVOIR

Hockey: l'or aux Canadiennes



BRIAN SNYDER REUTERS

SOURIANTES et drapées dans l'unifolié, les hockeuses Becky Kellar et Cheryl Pounder ont célébré leur victoire de 4 à 1 contre les Suédoises hier aux Jeux de Turin...

Cour suprême: Harper instaure le test télévisé

L'opposition applaudit, le Barreau fulmine

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le prochain appelé à la Cour suprême du Canada devra se soumettre à un interrogatoire parlementaire public à l'américaine...



Stephen Harper

Le juge démissionnaire John Major, de l'Alberta, a quitté ses fonctions en décembre dernier. Pour le remplacer plus rapidement, M. Harper a opté pour un compromis libéral-conservateur...

Pour Stephen Harper, il s'agit de tester «le tempérament judiciaire» du prochain juge. «Le tempérament judiciaire signifie à mon avis qu'un juge est prêt à appliquer la loi plutôt que de la fabriquer et qu'il applique en utilisant son sens commun et sa discrétion»

VOIR PAGE A 8: COUR

Lise Bissonnette, l'œil de la Francophonie à Turin

ANTOINE ROBITAILLE

Lise Bissonnette est décidément douée pour les choses «grandes». Après avoir fait sa «Grande Bibliothèque», elle est à Turin comme «Grand Témoin» de la Francophonie...



Lise Bissonnette

Mais à écouter cette ancienne directrice du Devoir et actuelle présidente-directrice générale de la Bibliothèque nationale du Québec décrire son périples, on la dirait davantage «grand reporter».

Depuis qu'elle a quitté la direction de ce journal, en 1998, tout le monde lui demande si elle s'ennuie du métier. «Non» répond-elle invariablement et sans regret. Je l'ai même déjà entendue, après qu'un article eut égratigné «sa» Grande Bibliothèque, reprendre avec morgue la phrase d'Henri Béraud: «Ah, ce métier où l'on passe la moitié de sa vie à parler de ce qu'on ne connaît pas et l'autre moitié à taire ce que l'on sait!»

Cette fois, c'est différent: avec un plaisir évident, elle fait et refait le parallèle entre sa «mission d'observation et de sensibilisation» sur la place du fran-



Le site Internet officiel des Jeux d'hiver de Turin que Lise Bissonnette juge «impeccablement trilingue».

çais aux Olympiques, et le journalisme. «On est loin de la Grande Bibliothèque, mais on n'est jamais loin de notre métier!», dit-elle. J'ai été choisie grâce à mon expérience de journaliste, comme Hervé Bourges, ancien «scribe» qui a été le premier «Grand Témoin» francophone à Athènes en 2004 à la demande du Secrétaire général de la Francophonie, le Sénégalais Abdou Diouf.

VOIR PAGE A 8: BISSONNETTE

Voyage au cœur du patrimoine publicitaire

FABIEN DEGLISE

Bip. Au milieu de pots de fleurs un homme visiblement mal à l'aise explique: «Pour que vos plantes respirent de santé, ajoutez huit gouttes de Vita Grow au sol de leur pot une fois par semaine et arrosez régulièrement. Parole de Charbonneau, c'est Vita Grow qu'il leur faut.»

Re-bip. Dans les eaux turquoise des Caraïbes, Dominique Michel regarde la caméra en souriant: «Mon bikini, ma brosse à dents, pas d'po-blème.» Paysage onirique, logo rouge sur fond blanc et chute: «Air Canada, on y va!»

Re-re-bip. Devant des assiettes généreusement remplies, une famille chante: «Tu nous traites aux p'tits oignons, Juliette». Et Juliette (Huot) de répondre, prête à couper un rôti de bœuf: «Dominion nous traite bien!». Re-re-re-bip...

Depuis quelques minutes, dans une salle de projection de la Cinémathèque québécoise à Boucherville, Pierre Savard pilote, depuis sa console de montage vidéo, la diffusion en rafale de messages publicitaires sélectionnés, l'œil pétillant devant cette mélodie de marques, de slogans et d'indicatifs sonores sortis tout droit d'une autre époque.

«C'est incroyable», lance-t-il alors qu'Olivier Guimond quitte l'écran après avoir lancé son célèbre «La 50, y'a rien qui Labatt!». Ça, c'est vraiment des concentrés d'air du temps, l'histoire d'un peuple à travers sa consommation.»

VOIR PAGE A 8: VOYAGE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

En sortant du passé, les publicités deviennent des capsules d'air du temps qui racontent l'histoire d'un peuple à travers sa consommation, estime Pierre Savard, directeur général du Centre d'archives publicitaires. À l'écran: Olivier Guimond et sa célèbre publicité de la Labatt 50.



HORS-JEUX

On nous cache des choses

Disons-le comme on le sent, rien qu'à en entr'apercevoir fugacement à la télévision même pas haute définition, l'envie est irrésistible de se mettre au bobsleigh. Magnifiques engins. A rêver de passer des week-ends de congé à les bichonner, à les badigeonner de Turtle Wax, à leur jouer sous le capot. Un bob vaut entre 30 000 et 50 000 \$, nous a dit M. Jean-Paul Baert, et il arrive à des pratiquants de pratiquement dormir avec leurs patins de peur de se les faire piquer.

Tenez, à ce sujet, voici un fait qui n'est pas inintéressant: aux Jeux d'hiver de 1952, à Oslo, l'équipe d'Allemagne avait décidé, au vu du rendement de ses adversaires qui faisaient la même chose, de faire un équipage de ses quatre bobbeurs les plus pesants — soit, comme chacun s'en souvient, Andreas Ostler, Friedrich Kuhn, Lorenz Nieberl et Franz Kemser. Ensemble, ils faisaient plus de 500 kilos. Et bien entendu, pour des raisons tant de dextérité que de force gravitationnelle, ils remportèrent la médaille d'or.

Et c'est dès après cette épreuve que la fédération internationale de bobsleigh décida d'imposer des limites de poids (aujourd'hui, c'est 390 kilos, y compris le traineau, pour un bob à deux, et 630 kilos pour un bob à quatre).

Si d'ailleurs vous avez l'occasion de voir un bob de l'époque — il y a une photo à www.dhm.de/lemo/objekte/pict/JahreDesAufbausInOstUndWest\_postkarteOstlerOlympiasieger1952/index.jpg —, vous conviendrez aisément qu'en matière d'habitacle, ils glissaient alors avec pas de.

Donc, oui, l'envie de s'y mettre, jusqu'à ce que l'on voie un accident. Il y en a eu beaucoup en luge dans le secteur du virage 17 et, hier, c'était au tour des Néerlandaises Jeannette Pennings et Ilse Broeders de verser, un spectacle à vous donner des frissons dans la région. C'est que ça continue à glisser pendant un kilomètre, ces machines, debout ou pas. Finalement, le crazy carpet en solo n'est peut-être pas une mauvaise chose si l'on tient à son unicité corporelle.

VOIR PAGE A 8: CHOSES

INDEX

Table with 2 columns: Topic and Page number. Includes Announcements, Public Notices, Culture, Deaths, Economy, Editorial, Ideas, Weather, World, Crosswords, Sudoku, and Television.



## LE MONDE



## Négociations sous pressions au Kosovo

Le dialogue semblant impossible, l'ONU pourrait imposer une solution

Serbes et Albanais du Kosovo ont entamé hier à Vienne les premières négociations directes visant à décider si le Kosovo deviendra indépendant ou s'il restera une province serbe.

LAURENT ROUY

Belgrade — Partagée entre colère et résignation, l'opinion serbe assiste, impuissante, à l'accélération des pourparlers qui devraient déboucher sur le statut final du Kosovo, la province théorique serbe mais administrée par l'ONU, dont la majorité albanaise à 90 % réclame l'indépendance. Depuis l'intervention de l'OTAN, en 1999, contre les forces du président déchu Slobodan Milosevic, la province, grande comme un département français et peuplée de 1,9 million d'habitants, échappe au contrôle de Belgrade, dont le rôle se borne à soutenir financièrement une centaine de milliers de Serbes qui vivent dans des enclaves protégées par des militaires occidentaux. C'est de leur sort qu'il a été question hier à Vienne, où Serbes et Kosovars albanais se sont retrouvés pour un premier tête-à-tête consacré à la «décentralisation» des communes peuplées de Serbes au Kosovo. Plus vite ce dossier avancera, plus vite sera abordée la question de fond, celle de l'indépendance.

Belgrade ne peut se résoudre à un geste radical tant le Kosovo, où sont situés les principaux monastères orthodoxes serbes et où siège le patriarcat de son Église, revêt à ses yeux un caractère symbolique. Elle a donc fait sienne la devise «plus que l'autonomie, moins que l'indépendance». Ce vague slogan cache mal la volonté de ne prendre aucune décision irréversible engageant les générations futures. Le président réformateur Boris Tadic vient d'ailleurs de suggérer que le statut final ne soit défini qu'«après une période de grâce de 20 ans». Et le juge de la Cour constitutionnelle de Serbie, Slobodan Vucetic, un proche du premier ministre conservateur Vojislav Kostunica, a, lui, proposé un double référendum en Serbie et au Kosovo. Ce moyen est, selon lui, le seul approprié pour changer les frontières du pays. De fait, son application entraînerait un match nul, tant les volontés des deux peuples sont inconciliables, les Serbes restant repliés sur leur intégrité territoriale et les Albanais du Kosovo sur leur droit à l'autodétermination.

La marge de manœuvre des négociateurs est d'autant plus faible que s'amenuise le soutien politique aux réformateurs qui dirigent la Serbie depuis la chute de Milosevic, en l'an 2000. Premier parti du Parlement, le Parti radical, une formation créée par Vojislav Seselj, actuellement incarcéré à La Haye pour «crimes de guerre», part déjà en croisade pour qu'un éventuel Kosovo indépendant soit proclamé «territoire occu-

pé», avec le soutien de la puissante Église orthodoxe. «Nous savons que la communauté internationale peut nous imposer un Kosovo indépendant et que nous ne pouvons pas l'empêcher», souligne l'évêque de Prizren, Mgr Artemije. Il faut donc que les Serbes «ne signent rien et proclament que cette solution imposée est une occupation d'une partie de notre territoire». Cette solution ne fait pas l'affaire des réformateurs qui aspirent à un partenariat avec l'OTAN et l'Union européenne.

### Multiethnicité

L'absence d'un vrai débat sur l'avenir du Kosovo se fait sentir en Serbie. «C'est notre territoire! Pourquoi devrait-on le donner? La France donnerait-elle Lyon ou Metz?», s'empare Nikola, 30 ans, un réfugié serbe de Croatie, dont la femme, Serbe du Kosovo, ne peut plus rendre visite à ce qu'il lui reste de famille dans la province. Milo, un universitaire retraité, est aussi gêné à l'idée de voir le Kosovo séparé de la Serbie.

«L'union de la Serbie et du Monténégro était une bonne occasion de constituer un territoire multiethnique, puisque des Albanais, des Bosniaques, des Hongrois, des Roms y vivent aux côtés de Serbes et de Monténégrins. Au lieu de cela, la communauté internationale choisit de créer des ensembles de plus en plus petits au nom de la multiethnicité.» Certains ont cependant conscience qu'il n'y a pas de retour en arrière possible. «Le Kosovo, c'est fini. Les Serbes ne pourront jamais y revenir. Milosevic a fait trop d'erreurs là-bas», lâche Goran, 43 ans, originaire de Pec, au Kosovo, qu'il a quitté avec un seul sac, en juin 1999. Il vit désormais à Novi Sad où il fait construire une maison sur un terrain acheté avec l'argent de son ancien appartement, vendu moitié prix grâce à Habitat, une agence de l'ONU.

Une majorité de Serbes comprend qu'elle a peu de moyens d'influer sur la décision finale alors que la communauté internationale plaide pratiquement ouvertement pour une indépendance conditionnelle du Kosovo — à savoir, avec un système de protection des minorités et l'impossibilité de rattacher la province à l'Albanie. L'idée d'imposer une solution se fait jour. Étant donné qu'il est peu probable que Belgrade accepte volontairement l'indépendance, la communauté internationale «doit oser l'imposer» pour assurer la stabilité de la région, plaide l'influent groupe de réflexion International Crisis Group.

Libération

## Déchaînement de violence en Irak

Bagdad — Un déchaînement de violence a ensanglanté hier l'Irak au lendemain d'un appel à la trêve lancé par la Ligue arabe.

Au moins 23 Irakiens et un soldat américain ont perdu la vie et plus de 60 autres ont été blessés hier dans des attaques contre des passagers d'un minibus, des journalistes, des chauffeurs routiers, des consommateurs d'un restaurant.

Les attaques et le nombre de victimes civiles ont augmenté, a affirmé hier le général Abdel Aziz Mohamed, directeur des opérations du ministère de la Défense.

«Le nombre total des victimes civiles pour la semaine dernière [du 10 au 17 février] s'élève à 102 morts et 217 blessés tandis que chez les terroristes il y a eu 36 morts, 26 blessés et 316 interpellations», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. «Il y a eu 111 attaques terroristes réussies la semaine dernière, dont 36 contre la Force multinationale, 48 contre les forces irakiennes, 26 contre les civils et une seule contre les infrastructures», a-t-il ajouté.

Agence France-Presse

## Abbas rencontre Haniyeh

Le nouveau premier ministre a trois semaines pour former son gouvernement

Le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas va charger officiellement aujourd'hui le chef de file du Hamas Ismaïl Haniyeh de former le prochain gouvernement palestinien, ont annoncé hier soir les dirigeants du Hamas après une réunion à Gaza.

Selon le chef du groupe parlementaire du mouvement radical Hamas, Mahmoud Al-Zahar, «M. Abbas remettra la lettre de nomination officielle à Ismaïl Haniyeh lors d'une rencontre bilatérale» à Gaza. M. Zahar s'exprimait lors d'une conférence de presse avec M. Haniyeh après leur rencontre avec le président de l'Autorité palestinienne.

À la surprise générale, le Hamas a écrasé le Fatah de M. Abbas lors des élections législatives du 25 janvier, auxquelles il participait pour la première fois, obtenant 74 des 132 sièges du Parlement.

M. Zahar a ajouté que le Hamas entamerait dès aujourd'hui des discussions avec les blocs au Parlement en vue de la formation du gouvernement.

M. Haniyeh, 43 ans, considéré comme pragmatique, sera le premier chef du gouvernement palestinien issu du Hamas, un groupe qualifié de terroriste par Israël, les États-Unis et l'Union européenne.

Une fois officiellement chargé par M. Abbas, M. Haniyeh disposera de trois semaines, c'est-à-dire jusqu'à la mi-mars, pour former le gou-



MOHAMMED SALEM REUTERS

Ismaïel Haniyeh

vernement et le faire approuver par le Conseil législatif palestinien (CLP, Parlement). S'il échoue, deux semaines supplémentaires lui seront accordées.

MM. Zahar et Haniyeh ont de nouveau critiqué hier les sanctions économiques imposées par Israël qui accuse l'Autorité palestinienne de «terroristes» après la participation au pouvoir du Hamas, grand vainqueur des législatives du 25 janvier.

ment que les restrictions et les bouclages répétitifs étaient imposés depuis des années aux habitants de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

L'envoyé spécial de l'ONU pour le Proche-Orient, Alvaro de Soto, a également critiqué la décision d'Israël de geler des fonds dus à l'Autorité palestinienne, estimant que ce pays aurait dû attendre la formation d'un nouveau gouvernement palestinien.

Alvaro de Soto, qui a rencontré des responsables du ministère israélien de la Défense, a indiqué que le gel de ces fonds était «problématique pour plusieurs raisons. La première et la plus évidente raison est que cet argent appartient aux Palestiniens et ne doit en aucun cas être retenu».

L'émissaire onusien, dans un communiqué de son bureau, a ajouté que le quartette pour le Proche-Orient (États-Unis, Union européenne, Russie, ONU) était préoccupé par la situation financière de l'Autorité palestinienne, «car priver celle-ci de fonds qui lui reviennent en ce moment ne l'aiderait pas».

Le gouvernement israélien d'Ehoud Olmert a approuvé dimanche des sanctions économiques à l'encontre de l'Autorité palestinienne, qu'il a qualifiée de terroriste après la participation au pouvoir du Hamas, grand vainqueur des législatives du 25 janvier.

Agence France-Presse

## MacKay est «très optimiste» au sujet des otages canadiens

ALEXANDER PANETTA

Ottawa — Les travailleurs humanitaires canadiens pris en otage depuis près de trois mois en Irak seront libérés en toute sécurité, estime le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay.

Les derniers renseignements obtenus laissent croire que quatre membres des Christian Peacemaker Teams, dont les deux Canadiens, sont «bel et bien» en vie, a déclaré M. MacKay hier.

James Loney, âgé de 41 ans, de Toronto, et Harmeet Singh Sooden, âgé de 32 ans, autrefois de Montréal, ont été enlevés il y a 87 jours, le 26 novembre, ainsi que Tom Fox, âgé de 54 ans, du Vermont, et Norman Kember, âgé de 74 ans, de Londres.

On est été vu pour la dernière fois dans un vidéo diffusé le 29 janvier, mais daté du 21, où leurs ravisseurs menaçaient de les tuer en qualifiant le message de dernier avertissement. Les kidnappeurs avaient dit qu'il s'agissait de la «dernière chance» des otages et demandaient la libération de tous les prisonniers irakiens, «autrement la mort sera leur sort».

Mais il reste des raisons d'être optimiste, de l'avis du nouveau ministre. «Les informations les plus récentes que nous détenons nous amènent à croire qu'il y aura libération en sûreté de ces individus, et nous restons très optimistes», a affirmé M. MacKay. Avec nos alliés, nous tentons par tous les moyens de fournir notre

aide et d'assurer notre soutien en vue de leur libération en toute sécurité et de leur retour.»

M. MacKay n'a pu pour des raisons de sécurité donner d'autres détails sur le groupe qui a revendiqué l'enlèvement. Mais il a ajouté qu'aucun indice ne laissait croire que les ravisseurs avaient remis les otages à un groupe fondamentaliste plus violent. Cela ne veut toutefois pas dire que les otages soient demeurés au même endroit. «Les renseignements les plus à jour nous laissent croire qu'ils ont été relocalisés à quelques reprises. Nous demeurons très optimistes quant à leur bien-être.»

### Caricatures

Par ailleurs, le ministre a qualifié d'irresponsable l'attitude de certains médias canadiens qui ont publié les caricatures controversées du prophète Mahomet. M. MacKay a dit que les Canadiens qui ont reproduit ces images ont mis en danger leurs compatriotes, particulièrement ceux qui sont à l'étranger, et les troupes en mission en Afghanistan. «L'estime que c'est dangereux pour les citoyens canadiens qui voyagent à l'étranger [...] On a aussi pu constater que les tensions plus élevées engendrées par la publication [des caricatures] pouvaient être dangereuses pour les troupes canadiennes.»

Presse canadienne

### Un rapport de Human Rights Watch

## 30 000 Tchadiens déplacés

Libreville — Les violences récentes perpétrées contre les civils de l'est du Tchad par des rebelles tchadiens ou des milices soudanaises soutenues par le Soudan ont déjà déplacé quelque 30 000 Tchadiens, a affirmé hier l'organisation Human Rights Watch (HRW).

Dans un rapport sur la guerre civile au Darfour, dans l'ouest du Soudan, et sur la «violence transfrontalière récente», l'association de défense des droits de l'homme basée à New York rapporte de nouveau «une augmentation alarmante des attaques contre les civils au Tchad» qui ont fait «des dizaines de morts».

«Elles sont perpétrées, avec l'appui du gouvernement soudanais, par les milices djandjawiés et les groupes rebelles tchadiens» qui opèrent depuis le Soudan, écrit HRW, confirmant des accusations déjà émises dans un précédent communiqué. «L'insécurité permanente qui règne dans l'est du Tchad a pour conséquence immédiate le déplacement de civils: 30 000 Tchadiens ont fui leurs maisons le long de la frontière en raison des violences ré-

centes», estime HRW, notant également «un nouvel afflux au Tchad, de réfugiés du Darfour» qui ne se sentent pas en sécurité dans les camps soudanais. Le conflit au Darfour, qui a éclaté en février 2003, a fait entre 180 000 et 300 000 morts selon les estimations, et plus de deux millions de déplacés.

Il oppose des rebelles d'ethnies africaines aux autorités arabes de Khartoum, soutenues par les milices arabes djandjawiés. HRW réitère ses demandes au Conseil de sécurité de l'ONU «pour qu'il remplace d'urgence la force de l'Union africaine [au Darfour] par une mission de l'ONU [...] clairement et fermement mandatée pour protéger les civils, par la force si nécessaire. Les milices djandjawiés sont en train de faire au Tchad ce qu'elles font au Darfour depuis 2003: tuer des civils, incendier des villages et voler le bétail, et ce au cours d'attaques aux récents ethniques» visant les populations non-arabes, ajoute-t-il.

Agence France-Presse

EN BREF

## La prison pour David Irving

Vienne — L'historien britannique David Irving a été condamné hier à Vienne à trois ans de prison pour avoir nié il y a 17 ans l'extermination des Juifs par les nazis. L'historien révisionniste de 68 ans, qui encourait 10 ans de prison, a reconnu lors de l'audience avoir longtemps nié l'Holocauste, mais a affirmé avoir changé d'avis après avoir pris connaissance de documents personnels d'Adolf Eichmann. Il était poursuivi en Autriche pour y avoir donné en 1989 une interview. «Selon les rapports de nos agents qui étaient samedi sur le terrain à Maiduguri, 21 personnes sont mortes et 207 ont été blessées, 50 maisons ont été détruites et 32 autres incendiées ainsi que 250 magasins et dix églises», a déclaré le responsable national de la gestion des désastres de la Croix-Rouge nigérienne, Adronicus Adeyemo. «A Katsina, trois personnes sont mortes tandis que 23 autres ont été blessées ou hospitalisées.» Un précédent bilan faisait état de 15 morts à Maiduguri, dont un prêtre, et un à Katsina. — AFP

## Caricatures : 24 morts au Nigeria

Lagos — Des manifestations samedi dans deux villes du nord du Nigeria contre la publication de caricatures du prophète Mahomet en Europe ont fait 24 morts et 230 blessés, selon un nouveau bilan établi par la Croix-Rouge nigérienne. «Selon les rapports de nos agents qui étaient samedi sur le terrain à Maiduguri, 21 personnes sont mortes et 207 ont été blessées, 50 maisons ont été détruites et 32 autres incendiées ainsi que 250 magasins et dix églises», a déclaré le responsable national de la gestion des désastres de la Croix-Rouge nigérienne, Adronicus Adeyemo. «A Katsina, trois personnes sont mortes tandis que 23 autres ont été blessées ou hospitalisées.» Un précédent bilan faisait état de 15 morts à Maiduguri, dont un prêtre, et un à Katsina. — AFP

## L'Iran discute du plan russe

Moscou — Les entretiens russo-iraniens à huis clos menés à Moscou sur un plan russe prévoyant l'enrichissement d'uranium en Russie pour le nucléaire civil de l'Iran se sont achevés hier soir sans autre résultat tangible que l'annonce qu'ils seraient poursuivis aujourd'hui au niveau des experts. De son côté, le Haut Représentant de l'UE pour la politique étrangère Javier Solana a affirmé à Bruxelles qu'il n'y avait pas de nouvelle proposition des Iraniens sur leur programme nucléaire, à l'issue d'une rencontre avec le chef de la diplomatie iranienne Manouchehr Mottaki. «Ils ont répété leurs arguments, leur position n'a pas changé en substance», a indiqué M. Solana aux journalistes. — AFP



**Lucille BOUFFARD**  
Avec la collaboration de Marie POIRIER  
Collection École des parents  
**COMMENT FAIRE BEAUCOUP POUR MON ENFANT DE 0 À 5 ANS**

Exploiter les activités journalières pour le bien-être de votre enfant.

Les éditions LA PENSÉE  
(514) 848-9042

En vente dans toutes les librairies  
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.



**Sylvie MONETTE  
Cathia RIOPELE**  
**J'AIME LE FRANÇAIS**  
1<sup>re</sup> année — Série 1

Un manuel de lecture présenté en 20 livrets.

Les éditions LA PENSÉE  
(514) 848-9042

En vente dans toutes les librairies  
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

**ROLEX**  
Day-Date  
Or jaune 18 carats

**Bijouterie Gambard**  
Vente et service technique  
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL  
(514) 866-3876

# LES ACTUALITÉS

## BISSONNETTE

SUITE DE LA PAGE 1

Et quand elle parle de son Rapport, qu'elle déposera d'ici deux mois (elle fera une grande conférence de presse à Paris le 20 mars avec Diouf pour en présenter les grandes lignes), le rapprochement suivant lui vient tout de suite: «Ce sera une sorte de grand éditorial, dans lequel je vais dire: "voici l'évolution de l'équilibre des langues aux olympiques; voici les grandes raisons qui expliquent ce nouvel équilibre des langues"... je vais évidemment parler de l'effet de la technologie. Et je terminerai sur quelques recommandations au CIO et à l'Organisation internationale francophone.»

### «Tongue trooper»

Au fond, tout cela n'est-il pas très québécois? «Vous êtes une "police de la langue", une langue trooper, mais mondiale, non?» (pour reprendre l'expression des médias anglophones pour parler des inspecteurs de la loi 101). La question la fait bien rire. «Sachez qu'il y a un monsieur de la BBC, un journaliste sportif, qui me l'a posée l'autre jour», raconte-t-elle. Elle a expliqué à l'homme intrigué qu'elle n'était pas là pour rédiger des plaintes et encore moins des constats d'infraction. La raison en est assez simple: «Il n'y a pas de règles claires concernant les langues officielles» aux olympiques. Nulle loi 101, «avec ses règlements stricts et ses sous-règlements». Au contraire, dans le mouvement olympique, «la place des langues officielle est en gros laissée au bon vouloir des comités olympiques». Est-ce un problème? Mme Bissonnette hésite. Et laisse entendre qu'il faudrait peut-être quelques directives plus précises pour définir «l'étendue des services qu'ils doivent fournir en français». Pour l'instant, le bilinguisme du CIO lui rappelle la première décennie des langues officielles à Ottawa, où elle travailla comme courtisane à la fin des années 70: «On nous disait, ce n'était pas très utile.»

Certes, l'anglais est la lingua franca aujourd'hui, elle le reconnaît et «il n'est pas question de lutter contre cela», dit-elle. D'ailleurs, le journaliste de la BBC n'arrivait pas à comprendre la mission de la Québécoise: «Plus de gens parlent chinois que français dans le monde, pourquoi le chinois ne serait pas langue officielle?» Les parallèles avec le débat canadien sont évidents, fait remarquer Mme Bissonnette. «Je lui ai expliqué, comme je le fais aux nombreuses personnes qui me posent ce type de question, qu'il y a une tradition olympique; or, le français est la langue réformatrice des olympiques», grâce au baron de Coubertin. J'ai dit au journaliste de la BBC: «Si l'on suit votre raisonnement, il faudrait que tout le monde parle anglais et chinois et que l'on jette aux poubelles toutes les autres langues. Au fond, nous baignons ici en pleine problématique de la diversité culturelle.»

### Progrès

Et le français, à Turin, comment se porte-t-il? Au moment où on l'a jointe hier, elle n'était «qu'au milieu de son mandat». Première constatation: par rapport à ce que le précédent «grand témoin» a constaté à Athènes, à Turin, le français langue officielle semble y avoir été davantage respecté. Pendant les cérémonies d'ouverture, c'était manifeste: à Athènes, la présidente des jeux, Gianna Angelopoulos-Daskalaki, n'y avait prononcé qu'une demi-phrase en français, en citant de Coubertin. A Turin, cependant, le président du TOROC (comité d'organisation), Valentino Castellani, «a rigoureusement respecté l'équilibre des trois langues. C'était parfait», constate-t-elle. Évidemment, le français, à Turin, c'est la langue du Alps limpitrophe. On parle même de percer les pays pour relier Turin à Lyon. «Et il faut savoir qu'on est ici dans l'ancien royaume de Savoie», souligne Mme Bissonnette. Turin n'a pas toujours été en Italie. «Si bien que plusieurs personnes de la ville, comme nombre de touristes, parlent français. «C'est plus facile pour Turin de trouver des bénévoles francophones que pour Vancouver», note-t-elle.

Par ailleurs, le travail de grand témoin n'a pas l'air désagréable. Mme Bissonnette admet qu'elle est privilégiée d'être invitée dans une telle manifestation, «moi, qui ne suis pas sportive». Elle raconte se promener dans cette ville «délicieuse», où elle se fait «un devoir de s'adresser à tout le monde en français, juste pour vérifier, justement». Si bien qu'elle accumule les pages de notes sur les bons et moins bons coups de l'organisation à l'égard du français. Le site Internet est «impeccablement trilingue», souligne-t-elle. Dans l'affichage officiel, aussi, il est souvent prédominant. «Mais sur les sites des jeux, que vous soyez dans la montagne ou dans un aréna, dès qu'une compétition commence et que les annonces officielles sont faites, le français, c'est fini», fait-elle remarquer. C'est surtout décevant par exemple lorsque les hockeyeuses canadiennes, dont les deux tiers sont des francophones, sont sur la glace.

La mondialisation parle anglais, on le sait. Et les olympiques constituent des rendez-vous éminemment mondiaux. «Comment fait-on pour maintenir le français là-dedans? Je commence à avoir des idées», déclare-t-elle, en évitant de «scooper» son rapport. «Je pense que le mouvement olympique veut vraiment conserver le français», dit-elle. Certes, c'est plus facile lorsque les jeux se tiennent dans un endroit où le français a un «avantage naturel». Par exemple, Vancouver 2010, où les deux langues olympiques coïncident avec les deux langues officielles du Canada «annonce impeccablement bilingue». Déjà, les produits dérivés sont étiquetés dans les deux langues officielles.

Cependant, Pékin pourrait être très difficile pour le français. C'est ce qu'elle a constaté après avoir rencontré «la personne responsable de l'aménagement linguistique de Pékin 2008 ainsi que celle des relations de presse».

«Là, le français n'aura plus d'avantage naturel. Même pour l'anglais, ça va être difficile. Ce sera une situation de trilinguisme ou l'une des langues n'est comprise que par les Chinois.» En somme, le grand témoin d'aujourd'hui aura assurément un grand labeur.

Le Devoir

## COUR

SUITE DE LA PAGE 1

sans être inventif. En campagne électorale, M. Harper avait causé bien des remous en critiquant l'activisme judiciaire par lequel certains magistrats font avancer des causes sociales. Cette audience publique constituera «un geste sans précédent», a reconnu M. Harper en conférence de presse.

Cette nouveauté canadienne fait réapparaître une ligne de fracture entre les communautés politique et judiciaire. D'un côté, les députés des trois principaux partis fédéraux (excepté le NPD) se disent d'accord avec l'audience publique. De l'autre, des juges et avocats décrivent cette tentative qui, selon eux, politisera le processus et sapera — en apparence — l'impartialité du juge. Les deux camps semblent inconciliables.

«Notre système de justice n'appartient pas aux avocats et aux juges. Le public a le droit d'y participer», a expliqué en entrevue avec *Le Devoir* le ministre de la Justice, Vic Toews. Selon lui, de la même manière qu'une poursuite au civil n'impliquant que deux individus est de nature publique, ce genre d'audience doit l'être tout autant, même si son effet réel est difficile à saisir.

En effet, les 12 députés du comité parlementaire ne voteront pas une fois l'interrogatoire terminé pour entériner ou renverser la nomination. Il n'est même pas certain qu'ils feront rapport officiel au premier ministre. Le temps manquerait puisque celui-ci s'est engagé à confirmer la nomination deux jours plus tard, soit le 1<sup>er</sup> mars. Vic Toews affirme qu'il serait «très étonné» si le premier ministre modifiait sa nomination après la comparaison.

La juge en chef de la Cour suprême, Beverley McLachlin, a déclaré récemment qu'afin de préserver «la confiance du public dans l'impartialité des tribunaux, il faut éviter

de politiser» le processus. Le juge John Major — celui qu'on vise justement à remplacer ici — craint une perte de contrôle avec les années. «Peut-être qu'à la première audience tout le monde aura une bonne attitude pour démontrer comment nous sommes plus civilisés que les autres pays, mais à la seconde, la troisième ou la quatrième, cela dégènera en guerre politique.» En 2004, alors qu'un comité parlementaire se penchait sur la réforme du mode de nomination à la Cour suprême, l'ex-juge Claire L'Heureux-Dubé s'était opposée à l'audience publique pour des raisons similaires.

### Procédure américaine?

Hier, le Barreau canadien, a condamné un processus qui donnera l'impression «que les juges sont contrôlés par des alliés politiques». On craint de ce côté une américanisation du système. La présidente sortante de l'organisme, Susan McGrath, se rappelle avec horreur les deux plus récentes audiences aux États-Unis, celles de John Roberts et Samuel Alito. «On avait 20 minutes de théâtre politique de la part des sénateurs et il restait à peine cinq minutes au candidat pour répondre à la pseudo-question. On n'a pas appris grand-chose.»

Les tenants d'un processus public réfutent cette hypothèse. C'est le cas de Patrick Monahan, actuel doyen de la fameuse faculté de droit ontarienne Osgoode Hall. «Aux États-Unis, les sénateurs ont droit de veto. Ils subissent la pression des groupes de pression qui dépensent des millions de dollars. [...] Ici, on a seulement un comité aviseur.»

C'est d'ailleurs le même argument que reprend Irwin Cotler, le critique libéral en matière de Justice et ex-titulaire de ce ministère même s'il reconnaît avoir «encore un peu de ces inquiétudes» quant à la politisation du processus. Seul le NPD s'oppose à cette audience publique à cause des risques de dérapage. Le député Joe Co-

martin rappelle en outre que le comité de la justice avait déjà interrogé à huis clos les candidats potentiels. «C'est une perte de temps que de recommencer.»

Au Bloc québécois, on se fie au sens des responsabilités des députés pour prévenir tout dérapage. «On l'a vu dans des comités assez "hot" dans le passé, rappelle le leader parlementaire Michel Gauthier. Quand on a interrogé les gens du scandale des commandites, y'a eu pas mal longtemps d'interrogatoires et on ne peut pas dire qu'il y a des choses très regrettables qui s'y sont dites.»

### Absence de garde-fou

Le hic, c'est que le premier ministre n'a pas fixé de limites aux questions que pourront poser les députés. «Il n'y aura pas de question défendue», a-t-il dit hier ajoutant qu'il s'attendait «à une restrainte professionnelle». Seul Peter Hogg, l'ex-doyen de la faculté Osgoode Hall, ouvrira la séance par quelques recommandations. On s'attend à ce qu'il invite les députés à ne pas interroger inutilement le candidat sur les jugements éventuels qu'il rendrait. Lorsqu'on a demandé au premier ministre s'il serait acceptable qu'un député demande au futur juge d'expliquer son opinion sur l'avortement, il a eu cette réponse: «Le candidat ne peut pas se prononcer avant d'avoir les preuves et un cas [devant lui]. Mais il peut expliquer la raison de ses décisions passées, par exemple, sa connaissance de la loi et des décisions précédentes de la Cour suprême.»

La Cour suprême compte neuf juges. Le prochain appelé devra provenir d'une des quatre provinces de l'Ouest pour respecter la tradition, mais les observateurs plus avertis de la scène judiciaire estiment que ce serait au tour de la Saskatchewan ou du Manitoba d'avoir leur juge. Les dernières nominations émanant de ces provinces remontent à 1962 et 1973 respectivement.

Le Devoir

EN BREF

## Le directeur du Conseil électoral haïtien fuit le pays

Port-au-Prince (AP) — Devant des menaces de mort et la mise à sac de son ranch, le directeur général du Conseil électoral haïtien, au centre la semaine dernière des allégations de fraude dans le dépouillement des votes de l'élection présidentielle, a fui le pays. Jacques Bernard, à la tête du Conseil depuis trois mois, a quitté Haïti dimanche, peut-être pour Miami, aux États-Unis, a déclaré hier Michel Brunache, chef de cabinet du président par intérim Boniface Alexandre. M. Bernard s'était plaint de menaces vendredi, à la suite des accusations de fraude électorale contre lui-même et l'institution qu'il dirigeait. Jeudi, le Conseil électoral avait finalement déclaré René Préal vainqueur du scrutin du 7 février dès le premier tour, alors que les résultats partiels ne le créditaient pas de suffisamment de voix. Outre les menaces, le ranch de M. Bernard, situé non loin de la capitale, Port-au-Prince, a été incendié et pillé ce week-end, confirme un porte-parole de l'ONU. M. Bernard a nié avoir faussé le décompte des bulletins, comme l'en accusent certains membres du Conseil électoral. — AP

## CHOSSES

SUITE DE LA PAGE 1

Quoi qu'il en soit, cet incident (sans conséquences graves, heureusement et fort étonnamment) soulève une interrogation essentielle: pourquoi nous montre-t-on en gros plan Jaromir Jagr et Joe Sakic en train de pisser le sang, pourquoi nous montre-t-on la douloureuse chute de Marie-France Dubreuil sous 52 angles et en 12 vitesses différentes de ralenti, alors qu'en luge et en bob, dès qu'il y a un dérapage, les carabiniers débarquent et déploient une toile afin que l'on ne voie rien? Hein, pourquoi?

On nous cache des choses, messieurs dames. C'est très grave.

Comme vous n'êtes pas sans être scandalisés de l'ignorer, le Canada, contrairement à d'autres pays qui savent vivre, ne verse pas un sou à ses médaillés pour les remercier d'avoir fait rayonner la marque Canada d'un bout à l'autre du globe, même si un globe n'a pas vraiment de bouts. (A ce sujet, le directeur de la performance internationale du Comité olympique canadien, Alex Gardiner, a déclaré qu'une rémunération des champions olympiques n'était pas écartée des discussions, mais que cela n'avait pas fait l'objet d'une évaluation globale. En d'autres termes, on pourrait retrouver la question à l'ordre du jour d'une future réunion sur le suivi des orientations générales devant mener à un plan consultatif d'examen des options. Cela étant, avouez que vous aimerez ça, être directeur des performances internationales. Me semble que ça doit donner un sens à une journée à l'ouvrage.)

Mais attention, avant que vous ne réclamiez la démission du gouvernement Harper, sachez que cela ne signifie pas que vos fiscodollars ne contribuent pas à la gloire du sport. Le correspondant de Hors-Jeux en Suède sep-

trientonale, Mr. Dupontsson, un scientifique de choc agnostique qui dispose lui-même d'un réseau de correspondants d'un bout à l'autre du globe, est heureux de m'informer, et vous en même temps, de la publication par le Conseil national de recherches du Canada, d'une étude intitulée *The motion of curling rocks: Experimental investigation and semi-phenomenological description* ([http://pubs.nrc-cnrc.gc.ca/cgi-bin/ps/rp2\\_abst.fcij\\_p04-020\\_82\\_ns\\_nf\\_cjib](http://pubs.nrc-cnrc.gc.ca/cgi-bin/ps/rp2_abst.fcij_p04-020_82_ns_nf_cjib)). Parfaitement messieurs dames, le curling a une dimension semi-phénoménologique. Je suis persuadé que vous le subodoriez sans toutefois être en mesure de le prouver en quatre points.

Voici ce que nous communique M. D. à ce sujet. La traduction du lapon est de moi, offerte sans obligation de votre part et avec l'assurance qu'aucun représentant n'ira chez vous.

«Qui a dit que le curling était plate? O.K., c'est plate. Mais regarder du curling avec des physiciens peut être intéressant. C'est que le curling pose un paradoxe physique. Imaginons une pierre qui tourne dans le sens des aiguilles d'une montre et regardons-la du point de vue de celui qui vient de la lancer. Le côté gauche tourne dans le sens de déplacement de la pierre, donc se déplace plus vite par rapport à la glace que le côté droit, qui lui revient vers le lanceur. Plus ça va vite, plus la friction est importante, donc le côté gauche subit une friction plus importante. Ergo, la pierre devrait dévier vers la gauche. Or, il est clair que le contraire se produit.

«J'ai fait une petite recherche bibliographique et il semble que le sujet est controversé! La réponse, donnée par Erik Jensen et Mark Shegelski, de l'University of Northern British Columbia dans un article publié dans la *Revue canadienne de physique*, serait que la pierre ne glisse pas directement sur la glace, mais sur un film d'eau: "L'observation soutient l'hypothèse que la force de friction agissant sur chaque segment de la pierre de curling est directement opposée au mouvement relatif à ce film mince et non relatif à la surface immobile de la glace." CQFD.»

de consulter une imposante base de données, faire apparaître sur un écran l'intégrale de la carrière publicitaire de l'humoriste disparu Olivier Guimond (53 messages) tout comme les quelque 140 publicités récapitulantes les aventures des loustics créés au fil des ans par le comédien Benoit Brière pour Bell Canada.

Doris Lussier, parlant de la tourtière Taillefer en 1966, Marc Laurendeau évoquant le secret de la Caramilk en 1972, Marie-Josée Taillefer et le «Pop-sac-à-vie-sau-sec-fico-pin» de Desjardins en 1976 ou encore Donald Lautrec avec un Coke en main devant le roché Percé sont aussi là. Idem pour André-Philippe Gagnon dans son imitation de Jean-Paul Belmondo pour GM (1988) et Mme Blancheville confrontée au «pouvoir ultra-nettoyant» de Spic & Span en 1972 alors que la même année, Donald Filon vante les vertus des Sk-doo.

Fondu au noir, Janette Bertrand peut aussi faire son apparition, dans toute sa jeunesse, une boîte de soupe Lipton à la main: «C'est la soupe qui ressemble le plus à une soupe maison», dit-elle. Elle a un p'tit goût de revenez-y!

### Un puzzle incomplet

«Il serait possible encore d'aller chercher 10 000 autres messages qui finissent selon moi de constituer ce patrimoine publicitaire télévisé de ses origines à aujourd'hui», résume M. Savard... si bien sûr, ils existent toujours.»

C'est que, dans l'univers de la vente de bébèles sur tubes cathodiques, les fils et filles de pub se montrent parfois, voire souvent, négligents lorsque vient le temps de songer à faire passer le fruit de leur labeur dans les sphères de l'archivage, assure le gardien de la mémoire publicitaire du Québec. «Dans les années 70 par exemple, beaucoup de spots ont disparu parce que les gens ont laissé traîner les bandes dans un carton en plein soleil sur le rebord d'une fenêtre.»

Un crime de lèse-majesté, diront plusieurs... à commencer par Yves Saint-Amand, président de l'Association des agences de publicité du Québec (AAPQ) qui salue les activités du CAP. «Il y a une richesse sociale, ethnologique ou didactique incroyable dans ces messages publicitaires», explique-t-il à l'autre bout du fil. C'est un patrimoine à préserver, c'est sûr. Ça montre dans des capsules de 30, 60 ou 90 secondes, l'évolution de notre société, de nos façons de faire, de nos rapports sociaux.»

Les publicitaires ne semblent pas tous en être convaincus. Faute d'organisation ou de sensibilisation à l'importance de la mémoire collective, estime Carl

La prochaine fois, nous examinerons différentes formules de calcul de la force de contraction maxillaire d'une mordeuse dans le douze pieds. Soyez là.

C'est bien beau les Jeux olympiques, mais si on ne les rapproche pas de temps à autre des affaires qu'ils comprennent, ils ne comprendront pas, comprenez-vous? Aussi, dimanche soir, le réseau NBC a-t-il présenté, en plein pendant sa programmation olympique en différé — ils ne peuvent quand même pas montrer les Jeux en direct l'après-midi, comprenez-vous, il y a les soaps, et dimanche il y avait une course de NASCAR —, une entrevue avec Jerome Bettis, le porteur de ballon des Steelers de Pittsburgh nouvellement retraité.

Juste pour vous dire que Bettis a comparé sa perte de ballon en fin de match contre les Colts d'Indianapolis, en séries éliminatoires, à la chute de Lindsey Jacobellis en snowboard cross. «Je pense que j'essayais de narguer les Colts», a-t-il dit.

A consigner dans vos archives, il a aussi raconté que la sensation issue de la conquête du Super Bowl à Detroit, sa ville natale, et en présence de ses parents était «incroyable».

Lors d'un point de presse transmis intégralement à la télévision parce que ses moindres virgules sont analysées et soupesées et commentées et disséquées et toutes ces choses, Wayne Gretzky a déclaré hier que l'équipe canadienne masculine de hockey sur glace manquait de passion.

«Cela m'inquiète d'autant plus que Janet a mis les allocations familiales sur au moins une nulle contre la Suisse et la Finlande», n'a-t-il pas dit parce qu'il nous cache des choses.

jdion@ledevoir.com

## VOYAGE

SUITE DE LA PAGE 1

À 65 ans, l'ancien réalisateur de pubs n'a visiblement pas perdu le sens de la formule. Un travers sans doute aiguisé au contact des innombrables messages publicitaires qu'il se met presque quotidiennement sous la dent. Un peu pour le plaisir et beaucoup pour organiser le contenu des centaines de boîtes d'un lieu unique: le Centre d'archives publicitaires (CAP) dont il est le responsable.

### Voyage au cœur de la mémoire

Avec ses quelque 25 000 documents réunis sur des films, des rubans d'un, de deux, de trois quarts de pouces et des cassettes betacam SP ou numériques, l'endroit, physiquement et gentiment hébergé dans les caves climatisées de la Cinémaèque québécoise, à Boucherville, résume le long de deux immenses étages amovibles et d'une centaine de cartons attendant dans un corridor le patrimoine publicitaire du Québec. Il offre aussi au privilégié d'un jour — l'endroit n'étant pas ouvert au public — un voyage incroyable, de 1950 environ à aujourd'hui, dans une mémoire artistico-commerciale aussi méconnue que délaissée.

«Le centre a recueilli jusqu'à maintenant sans doute près de 70 % de tous les messages qui ont été produits ici», lance l'archiviste tout en promenant son regard sur ses linéaires de documents rassemblés par ses soins «chez les agences de publicité» mortes ou existantes, «chez des comédiens ou chez des directeurs photo».

La quête, amorcée en 2000, à l'époque où le CAP se nommait encore, en l'honneur du fondateur de l'agence de publicité BCP, Cinémaèque Jacques-Bouchard, a été, grâce à l'entêtement et à la persévérance de l'ancien réalisateur, d'une efficacité redoutable. Conséquence: le Centre d'archives publicitaires peut aujourd'hui se vanter d'être un des rares endroits où l'ensemble des messages des compagnies de bière Labatt et Molson, acteurs importants dans l'histoire du développement socio-commercial du Québec, cohabitent sur un même toit. «C'est unique», assure M. Savard.

Au-delà des Vita Grow, Dominion ou Air Canada, l'homme peut également, quand on lui laisse le temps

Grenier, président de l'agence Amen Epoxy. «C'est pathétique», lance l'ex-président du Publicité club de Montréal (PCM), mais c'est comme ça. Nous sommes dans un milieu où la gestion de rétrovision n'existe pas. Tout le monde est tourné vers le futur, les tendances, les nouvelles avenues pour demain. Et forcément, dans ce contexte, le passé s'oublie vite.»

### Bonjour Toto

Pierre Savard l'a vite compris lui qui préside désormais seul, ou presque, à la destinée de ce centre d'archives qui conjugue l'unique, le drôle, le psychotrope avec «Bonjour Toto», le clown de Bell ou encore la délicieuse annonce du «Sandwich spread de Kraft», une sauce d'une couleur douteuse pour les «tits pirates». Le tout sans grand appui financier des fabricants de ces messages, déplore le responsable du CAP.

«Pour le moment, le centre roule grâce aux trois ou quatre demandes de consultations ou de copie que nous recevons chaque semaine», dit-il. Ces demandes émanent bien souvent de réalisateurs de documentaires, d'enseignants ou de chercheurs pour des émissions où l'invité se fait replonger, pour le plaisir de la chose, dans son passé. «Le problème, c'est que, pour assurer la survie de ces archives, nous devrions rapidement les numériser et, pour cela, il faut de l'argent.»

Pièces importantes du CAP, dit M. Savard, les archives personnelles de Jacques Bouchard, comprenant, dans une multitude de formats, ses messages publicitaires, mais aussi des vidéos d'enseignement des techniques de pub, des «reportages» au cœur des parties de bureau ou des premiers pas de l'agence BCP, devraient être dans les premiers documents à prendre l'incontournable chemin du changement de support... tout comme d'ailleurs les mémoires publicitaires d'une autre agence passée récemment à l'histoire en raison du scandale des commandites: Groupaction.

Le Centre d'archives publicitaires a mis la main dessus, à la fermeture de cette compagnie, et ce, pour mieux préserver le «On a toujours besoin d'un Amigo», lancé entre 1994 et 1997 par l'humoriste Stéphane Rousseau pour Rogers AT&T ou, diront les mauvaises langues, pour mettre à l'abri des regards le duo cathodique formé par Élise Marquis et Patrice Labbé pour le vendeur de beignes Tim Hortons. Et ce, pour la nuit des temps.

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage,Montréal (Québec), H3A 3M9 3<sup>e</sup> Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

### Comment nous joindre ?

#### La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

#### La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

### Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

### L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dans la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié de lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimeries Québec Inc. 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc. 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Événement de publication — Enregistrement n° 9856. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.